République française Département des Hautes-Pyrénées COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du jeudi 19 mai 2022

Date de la convocation: 12/05/2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf mai l'assemblée régulièrement

Membres en exercice : convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

12

<u>Présents</u>: Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine

Présents: 7 LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Pascal FLURIN, Benoît

TOULOUZET, Félix SASSO

Votants: 8

Représentés: Noël PEREIRA DA CUNHA

Excusés:

Absents: Xavier MACIAS, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT,

Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Serge LAGUIBEAU

2022_046 - Objet : AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE COMMERCE DE THIERRY LARDAT A LA RAILLERE, CAUTERETS

Didier Lardat sort de la salle du conseil et ne prend part ni aux discussions, ni à la décision.

Thierry Lardat, locataire des commerces dits « la marmotte » et « l'avalanche » a entrepris des travaux dans les locaux. Il lui a été rappelé que ces travaux doivent faire l'objet d'une autorisation de la commission syndicale en amont de leur démarrage. Ces travaux consistent en l'extension et la modernisation de la cuisine, en la rénovation de la salle de restaurant et en la mise en place de pare-soleils sur la terrasse.

Dans la mesure où ces travaux ont été réalisés dans les règles de l'art et qu'ils apportent une plus-value au commerce, le président propose au conseil de les autoriser a posteriori.

Cet exposé effectué, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE :

D'AUTORISER les travaux de Thierry Lardat détaillés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président Pierre CAPOU

RF Tarbes

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/06/2022 065-256501321-20220519-2022_046-DE Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20____ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20____

RF Tarbes

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/06/2022 065-256501321-20220519-2022_046-DE